

## Consultation de l'avis à publier

---

Département de publication : **20B**  
Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi  
Services

---

### Avis d'appel public à la concurrence

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Mairie de Borgo

Correspondant : MME NATALI Anne-Marie , Maire de Borgo, 1, ROUTE De la GARE , BP 31 , 20290 BORGGO.

Tél: 0495584545. Courriel: [contact@mairie-borgo.fr](mailto:contact@mairie-borgo.fr). Adresse internet: <https://www.ville-borgo.com>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches-publics.info/>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché :**

Numéro de la consultation : 2023-FCS-0006 Transports scolaires et périscolaires 2023-2024

**Mots descripteurs :**

Transport.

**Classification CPV :**

Objet principal : 60130000. Objets supplémentaires : 60000000.

**Lieu d'exécution :**

Ville de Borgo. 20290 BORGGO.

**Code NUTS :**

FRM02.

**L'avis implique :**

Un marché public .

**Caractéristiques principales :**

Transport scolaire et périscolaire des enfants de la commune de Borgo Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

**Quantité ou étendue globale :**

Marché conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 04/09/2023 jusqu'au 30/08/2024. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

**Des variantes seront-elles prises en compte :**

Non.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :**

Non.

**Prestations divisées en lots :**

Oui

**Durée du marché ou délai d'exécution :**

12 mois.

**Cautionnement et garanties exigés :**

Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :**

Français.

**Unité monétaire utilisée :**

l'euro.

**Conditions de participation :**

**Situation juridique - références requises :**

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

**Marché réservé :**

Non.

**La prestation est réservée à une profession particulière :**

Non.

**Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation :**

Oui.

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :**

Non

**Candidats :**

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :**

04-08-2023 (11:00)

**Délai de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2023-FCS-0006/BO.

**Renseignements complémentaires :**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2023-FCS-0006 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :**

10-07-2023

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info/>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info/>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info/>

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Bastia. Villa Montepiano , 20407 BASTIA CEDEX , Téléphone : 0495328866 , Courriel : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr) , Fax : 0495323855, Adresse internet : <http://www.ta-bastia.juradm.fr/>

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

---

## Éléments de facturation

Votre référence de commande au BOAMP : **2023-FCS-0006**

MAIRIE DE BORGIO 1 ROUTE De la GARE , 20290 BORGIO

Siret : 21200042600016

Classe de profil : Autres organismes publics.

---